



**Madame la Procureur de la
République
44, rue de la Bretonnerie
45000 Orléans**

Orléans, le 10 mars 2016

Madame la Procureur,

Le quartier des Carmes à Orléans connaît depuis de nombreuses années des difficultés sérieuses : forte insécurité, vente de drogue, violence urbaines, nuisances en tout genre, insalubrité et saleté régulière, débris et poubelles à ciel ouvert, habitat démunis et indignes, concentration de difficultés sociaux-économiques, etc. Le bien vivre ensemble et les valeurs qui fondent notre République sont à l'évidence mises à mal dans ce quartier.

Face à cette situation, nous avons constitué depuis près d'un an et demie un collectif de personnes (propriétaires, locataires, passants...) afin que soit engagé des mesures de restructuration. Nous avons lancé une pétition de grande envergure en septembre 2015 qui a recueillie 435 signataires transmis à l'ensemble des autorités locales. Ces derniers ont exprimé par cette pétition leur souhait d'un réel changement en particulier en matière de sécurité et de traitement judiciaire des incivilités, des infractions et délits commis sur le quartier. Cette pétition a fait l'objet d'une médiatisation importante relayée par notre site internet : www.orleans-centreville.fr

Comme vous le savez, le quartier des Carmes souffrent fortement de la présence de nombreux dealers qui trafiquent sans crainte ni scrupule à la vue des passants. Cette situation est inacceptable même si la situation est depuis quelques mois plus calme grâce aux efforts continus de la police municipale et nationale.

Les habitants ne comprennent pas que les dealers présents sur la rue des Carmes continuent leurs trafics malgré leurs arrestations répétées et cela quelques heures à peine après avoir été interpellé. Cette situation renforce le sentiment d'impunité et amène ces dealers à recommencer leur activité au grand jour.

Compte tenu de cette situation, il nous semble important de mettre en place des actions coordonnées avec l'ensemble des parties prenantes et notamment entre la police et la justice de manière à renforcer les demandes de peine en cas d'infraction ou de délits pour tous les dealers et en particulier lors de récidive. Nous souhaitons également que les dealers sans papiers soient expulsés hors du territoire national.

Par ailleurs, la mise en place d'une cellule de veille associant l'ensemble des parties prenantes (élus, DDSP, police nationale, commerçants, représentants du secteur judiciaire, collectif, riverains, etc.) va dans la bonne direction. La présence d'un représentant du secteur judiciaire à ce comité de pilotage nous semble indispensable tant les attentes des habitants sont grandes sur ce sujet.

Plus généralement, nous sommes désireux de pouvoir engager un dialogue riche et régulier avec vous et nous souhaiterions à cet effet pouvoir vous rencontrer afin d'évoquer ces différents sujets.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Madame la Procureur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean